

09.07.2020*011520

REPUBLIQUE DU SENEGAL N°

/MFPRSP/DGFP/DGC/DENS/B13

Un Peuple – Un But – Une Foi
Ministère de la Fonction Publique
et du Renouveau du Service public
L.N

Objet: nomination et titularisation

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DU RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC,**

Vu la loi n° 61-33 du 15 juin 1961 relative au statut général des fonctionnaires,
modifiée ;

Vu le décret n° 77-987 du 14 novembre 1977 portant statut particulier du cadre des
fonctionnaires de l'Enseignement, modifié ;

Vu le dossier de l'intéressé,

ARRETE :

Article premier.– Monsieur **Mamadou DIA**, né 10/07/1987 à Médina Gounass,
maître contractuel, titulaire du certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP),
session de 2013, est nommé et titularisé, ainsi qu'il suit, dans le corps des instituteurs
adjoints (IA), hiérarchie C2, conformément aux dispositions du décret n° 77-987 du
14 novembre 1977, modifié :

Grade	Effet
IA. 2CL.1ECH	01.10.2013

Article 2.– Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où
besoin sera.



Mariama SARR

Ampliation : 1 PR/SGG/- 6 MFB-2 CF – 3 DGFP/FC —3DGFP/DENS — 2ARCH NAT – 3INT/